Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique

PROGRAMMES

Enseignement secondaire de type I

ÉTUDE DU MILIEU

Premier degré
Première année A et deuxième année commune

LICAP, Bruxelles, 1988/0279/064. Réédition 1995. Mise en page revue pour <u>www.etudedumilieu.be</u>, 2018.

Page 2 D/1988/0279/064

INTRODUCTION

1. L'ÉTUDE DU MILIEU : de quoi s'agit-il?

1.1. Un projet pédagogique

L'Étude du milieu se veut un projet centré sur **l'élève qui apprend** en même temps qu'elle est un projet visant **la structuration de la pensée**.

Devant l'émiettement des connaissances, la multiplication des sources d'information et l'accès aux connaissances par de nouveaux canaux, il est devenu urgent :

- de développer la capacité de s'informer : apprendre à accéder aux sources d'information, etc.;
- de déployer la capacité de replacer les données dans un cadre plus général ;
- de former le regard critique face à cette information.

Ce projet s'adresse à tous les élèves du 1er degré commun, donc à ceux qui continueront en qualification et à ceux qui continueront en transition.

Il vise également **une formation** permettant à chaque élève de se situer dans son environnement culturel, économique, naturel, politique, scientifico-technologique, social, etc., notamment :

- en respectant les possibilités des 12-13 ans ;
- en tenant compte de la formation ultérieure ;
- en favorisant l'acquisition de base et d'une motivation permettant ensuite l'auto-formation continue.

Enfin, l'Étude du milieu s'applique à aborder la réalité selon plusieurs facettes en interaction entre elles, en même temps qu'elle cherche à initier, par là, à l'utilisation judicieuse de méthodes spécifiques aux disciplines étudiées ultérieurement.

1.2. Une pédagogie prenant volontairement en compte les conséquences du projet pédagogique global de l'enseignement catholique

L'Étude du milieu vise le développement :

1.2.1. De la **solidarité** responsable et du **respect de l'autre**, notamment

- en favorisant la recherche en équipe ;
- en favorisant la connaissance, au-delà des préjugés, des autres ici et ailleurs, aujourd'hui et dans le passé.

1.2.2. De la **créativité**, notamment

- en pratiquant une démarche de découverte ;
- en produisant le résultat des travaux sous forme communicable et originale ;
- en révélant à soi-même ses possibilités de recherche personnelle.

1.2.3. De l'autonomie, notamment :

- en apprenant à rassembler l'information,
- en apprenant à l'utiliser judicieusement;
- en apprenant à se situer personnellement dans le monde social et économique;
- en apprenant à gérer soi-même une recherche.

1.2.4. De l'intériorité, notamment :

- en suscitant l'émerveillement (le « goût du beau ») ;
- en favorisant le questionnement sur la place de l'homme et de la femme le sens de la vie ;
- en stimulant la recherche de significations et en mettant en évidence l'influence des idéologies, des causes sociales, des motivations de personnes seules ou en groupe, etc.

1.3. Une méthodologie spécifique

- 1.3.1. L'Étude du milieu doit faire découvrir l'homme en relation :
 - avec d'autres hommes proches et lointains ;
 - avec son environnement naturel;
 - avec son milieu culturel ;
 - avec les acquis d'une société (acquis philosophiques, religieux, techniques, économiques, culturels);
 - avec un passé proche et lointain.
- 1.3.2. L'Étude du milieu opère **une démarche d'apprentissage** dont l'objectif est l'acquisition de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être et de «savoir devenir».
- 1.3.3. L'Étude du milieu constitue ainsi **une discipline spécifique** fondée sur le fait évident que l'homme et l'environnement (au sens le plus large) sont en interrelations constantes, font partie d'un système structuré (et structurant). Il s'agit d'une recherche « écologique », d'une analyse des systèmes et de l'étude des interrelations.

2. OBJET DE L'ÉTUDE DU MILIEU

L'objet de l'Étude du milieu est l'homme dans ses rapports avec l'environnement (naturel, social, politique, etc.), l'accent étant mis sur les relations entre les phénomènes, ou, en d'autres mots, l'homme vivant en société en un lieu et un temps déterminé.

Il s'agit de faciliter une prise de conscience :

- des caractéristiques de l'environnement ;
- des influences et des valeurs qui façonnent cet environnement, des pressions qui s'y exercent comme des aspects positifs ou négatifs qu'il contient, dans le but de permettre de se situer en personne responsable, consciente de ce qui façonne cet environnement et capable d'agir de façon responsable sur le façonnement de celui-ci.

Par milieu, il faut entendre dans ce cours :

- un espace organisé, structuré par l'homme qui, à son tour, peut influencer la vie de l'homme;
- un lieu de rencontre de personne à personne, d'individus avec une collectivité, de collectivités entre elles : un milieu n'est pas uniquement la résultante d'une action de l'environnement physique sur le comportement des hommes, mais aussi et surtout ce qu'une civilisation, une culture, une mentalité en ont fait ;
- un lieu bien limité dans l'espace et dans le temps.

Page 4 D/1988/0279/064

La perspective envisagée dans ce cours implique que chaque milieu étudié soit un lieu de rencontres et d'échanges de personne à personne ou de personnes avec un groupe, une collectivité ou de groupes, de collectivités entre elles.

Il doit toujours s'agir d'un milieu restreint, facilement observable directement et/ou indirectement (milieu délimité et bien cerné).

CHAPITRE I

1. PRINCIPES DE BASE

1.1. L'Étude du milieu est une approche spécifique

Il s'agit d'étudier l'ensemble des éléments dont la conjugaison constitue le milieu de vie de l'homme.

En effet, le projet de l'Étude du Milieu est de connaître comment et pourquoi l'homme vit à un moment déterminé en un lieu déterminé.

Nos antécédents, nos intérêts, les circonstances du moment, nos a priori, nous font « voir la réalité » de façon tronquée, partielle et même partiale.

L'étude du milieu vise à élargir la perception, à rendre attentif au plus grand nombre possible de facettes de la réalité.

Cette réalité devra progressivement introduire à l'étude spécialisée telle que l'effectuera telle ou telle discipline (on visera ici spécialement l'histoire, la géographie, la sociologie et l'économie). Étant donné la complexité du réel, elle devra faire apparaître la nécessité d'études ne prenant en compte qu'un nombre limité de paramètres. On veillera à montrer le caractère fragmentaire des résultats ainsi obtenus, mais en soulignant l'intérêt de ceux-ci pour l'avancement de la recherche.

Ainsi, en ce qui concerne l'étude de l'homme dans son environnement, l'approche pratiquée dans l'étude du milieu doit déboucher, dans la suite de la formation, sur des approches diversifiées par disciplines spécialisées, ces dernières portant continuellement en elles des appels à l'interdisciplinarité.

1.2. Le milieu de vie de l'homme n'est pas constitué par une juxtaposition d'éléments, mais par la conjugaison de ceux-ci.

C'est pourquoi l'étude du milieu doit mettre en évidence et interpréter les diverses influences qui agissent entre les **composantes du milieu**. L'homme demeurera au centre des préoccupations de cette mise en exergue et de cette interprétation.

À ce sujet, il convient de noter que c'est l'élève qui sera mis en condition de **découvrir** ces influences (simples ou réciproques).

Il faudra éviter de tomber dans les pièges de l'érudition ou de la généralisation abusive, appliquant par après et systématiquement les mêmes conclusions ou interprétations à d'autres milieux.

Dans une découverte progressive, on peut distinguer des influences simples et des influences complexes :

Page 6 D/1988/0279/064

- Les influences simples. Ce sont des influences du type : A → B (A influence B).
 Ces liens ne sont pas à privilégier, car ils induisent l'idée d'une relation de causalité univoque, ce qui ne correspond pas à la réalité.
 Cependant dans un premier temps, l'élève mettra en évidence des relations de ce type, par exemple : l'homme cherche une réponse à ses besoins, ce qui entraîne l'exploitation des ressources naturelles ; telle situation économique entraîne un mouvement de population.
- Les influences complexes. Les élèves peuvent découvrir des relations bilatérales. Par exemple, en tel lieu, à telle époque, dans tel contexte donné, l'hypothèse suivante peut être formulée : A ↔ B. Par exemple : Production ↔ Consommation.
 On pourra également mettre en évidence des influences plus complexes, par exemple, en

On pourra également mettre en évidence des influences plus complexes, par exemple, en tel lieu, à telle époque : $A \leftrightarrow B \rightarrow C \leftrightarrow A$.

Il faudra veiller à habituer l'élève à ne considérer les relations qu'il met en évidence que comme des **hypothèses plausibles**. Celles-ci devront être **soumises à vérification** et ne pourront en aucune manière être généralisées (si à tel endroit, à telle époque, je crois pouvoir dire que la situation économique a entraîné tel mouvement de population, je ne peux pas en conclure que la même situation économique ailleurs et/ou à un autre moment aura le même effet).

REMARQUE: le structurogramme

Au terme de l'étude d'un milieu donné, il sera possible de rassembler les observations faites sous forme de structurogramme. Celui-ci mettra en évidence les éléments constitutifs du milieu, repérés comme significatifs et des influences observées entre ceux-ci.

Un structurogramme doit être considéré comme un outil. Il n'est pas généralisable comme tel : il peut cependant servir de base à l'analyse d'un autre milieu. Sa confrontation avec cette nouvelle réalité (par exemple, un « milieu révélateur ») mettra en évidence son caractère relatif.

2. DIFFÉRENTES FACETTES DE L'ÉTUDE DU MILIEU

2.1. L'étude des relations internes dans la société, l'étude des rapports sociaux entre individus et groupes d'individus au sein d'une même société sera une composante de l'étude du milieu.

La démarche constitutive de cette approche peut se définir comme étant, dans une situation précise, la réponse aux trois questions-clés :

- qui agit?
- en relation à qui ?
- en référence à quoi ?
- 2.2. L'homme vivant en société dans un milieu déterminé est toujours une personne qui éprouve des **besoins** et cherche à y répondre (seul et/ou en groupe).
 - Ce point de vue devra faire partie de l'étude du milieu. Il est la base de l'activité que nous qualifions d'économique qui est bien présente dans la globalité de tout milieu.
- 2.3. L'environnement dans lequel l'homme vit est fait d'éléments construits dans le passé. Il s'agit non seulement de constructions matérielles mais bien plus encore d'un héritage constitutif de mentalités, d'orientations philosophiques, de codes et de comportements sociaux, etc.

Toute étude d'un milieu fait apparaître des problèmes qui invitent à établir un lien avec le passé. Celui-ci sera approché comme **explication du milieu étudié**. On s'efforcera de répondre aux questions : **quand ? quoi ? comment ? pour quoi ? pour qui ?**

Cette démarche rétrospective sera l'occasion de construire la ligne du temps permettant de visualiser la durée. Elle favorisera la prise de conscience de l'évolution et celle des différences de mode de vie en société.

2.4. L'homme vivant dans un espace s'installe, structure et organise celui-ci. Aussi, comprendre les raisons des localisations, l'utilisation de l'espace selon les besoins, les techniques, les idées (ou idéologies) propres à une époque est une préoccupation importante de l'étude du milieu. On étudiera aussi l'impact de tel aménagement sur la vie des gens. Les questions à se poser pourraient être : où ? quoi ? comment ? pourquoi ? pourquoi là ?

Il s'agit de relever les signes qui expriment l'organisation actuelle et future de cet espace par les sociétés dans des **environnements naturels caractérisés**.

2.5. L'homme vivant en société en un endroit, en un temps précis n'est pas indépendant des autres temps ; de même il n'est pas indépendant (c'est-à-dire sans référence) d'autres hommes vivant dans d'autres lieux.

L'étude du milieu doit donc apprendre progressivement à tenir compte des influences entre le milieu étudié et d'autres milieux proches et lointains de l'espace et dans le temps. Elle doit par là apprendre à structurer et à percevoir le temps et l'espace au-delà du vécu (immédiat).

Page 8 D/1988/0279/064

CHAPITRE II : OBJECTIFS

Voir aussi les compétences transversales et disciplinaires à acquérir (Socles de compétences).

L'objectif terminal du cours d'étude du milieu est le développement d'un savoir-être. Celui-ci implique des savoir-faire en relation avec des savoirs.

1. SAVOIR-ÊTRE

- 1.1. L'analyse des différents milieux devra apprendre à l'élève à se situer dans son propre environnement et à mieux percevoir les autres comme membres, avec lui, d'un groupe social ; elle devra lui apprendre à accepter les autres de son milieu tels qu'ils sont, égaux et différents.
- 1.2. L'étude des milieux variés devra permettre de découvrit d'autres modes de vie dans le temps et l'espace, ainsi que faciliter la compréhension et l'acceptation des différences.

Dans la perspective de ces objectifs terminaux, on veillera, au cours des deux années, à :

- éveiller la curiosité aux milieux dans toutes leurs composantes ;
- développer les capacités d'initiative pour une recherche personnelle ;
- éveiller l'esprit d'analyse, l'esprit critique et la capacité d'auto-évaluation ;
- développer le sens de la communication.

2. SAVOIR-FAIRE

L'étude du milieu doit favoriser les aptitudes d'observation, de recherche, d'analyse, de synthèse et de communication.

Dans ce but, les savoir-faire suivants seront développés et évalués :

- observer en utilisant les « cinq sens » pour percevoir le maximum d'informations ;
- énumérer, ordonner, établir des catégories des faits observés dans le but d'aboutir à une analyse;
- se documenter, disséquer l'information, formuler des questions pertinentes, être attentif au quotidien et à l'anodin, comprendre les mots et les idées;
- établir des relations, comparer, confronter, faire apparaître des ressemblances, des différences, des avantages, des inconvénients, afin d'effectuer une synthèse;
- utiliser une terminologie précise (notions et concepts), réaliser un lexique.

Plus précisément, en fin de 1re année, l'élève doit être à même de :

- 2.1. Affiner l'aptitude à observer (favoriser l'observation directe) :
 - décrire ou représenter des éléments principaux présents dans tel milieu étudié ;
 - s'habituer à poser les questions : où ? pourquoi ? pour qui ? comment ? pourquoi là ? qui agit ? en relation avec qui ? en référence à quoi ?

- 2.2. Choisir et utiliser un langage symbolique qui peut être compris par tous. Savoir représenter des informations, c'est-à-dire savoir réaliser par exemple :
 - carte (savoir formaliser l'espace);
 - ligne du temps (savoir structurer le temps);
 - graphiques;
 - structurogrammes;
 - bibliographie.
- 2.3. Savoir regrouper les informations récoltées pour créer des ensembles :
 - rendre les informations communicables ;
 - savoir utiliser, critiquer, consigner les informations, par exemple : utiliser les outils réalisés non pas en les juxtaposant, mais en leur donnant sens, par le contexte, dans le milieu.
- 2.4. Comprendre les mots et les idées.
- 2.5. Savoir rechercher les informations et reconnaître les différents types de documents :
 - utiliser une bibliothèque, une vidéothèque, un ensemble de documentations audiovisuelles, une banque de données, etc.;
 - utiliser, provoquer des rencontres ;
 - utiliser un dictionnaire, une encyclopédie.

Savoir réaliser une interview simple.

Savoir examiner l'authenticité et la fiabilité d'un document ; en découvrir les richesses et les limites.

2.6. Utiliser une terminologie.

Outre les savoir-faire renseignés ci-dessus, en 2e année, le professeur sera particulièrement attentif à développer les savoir-faire suivants :

- 2.7. Savoir pratiquer l'observation indirecte ou, autrement dit, savoir lire le milieu par le biais de documents diversifiés (cfr. 2.2. et 2.5 en 1re).
- 2.8. Approfondir: les savoir-faire cités au point 2.2. ci-dessus.
- 2.9. Savoir maîtriser les informations en vue de synthèses simples, structurées :
 - réaliser des outils ;
 - savoir structurer le temps et l'espace ;
 - réaliser des structurogrammes.
- 2.10. Comprendre les mots et les idées.
- 2.11. Savoir utiliser des ouvrages de référence, savoir établir et exploiter un questionnaire, savoir faire la critique d'un document.
- 2.12. Utiliser une terminologie.

Page 10 D/1988/0279/064

CHAPITRE III: CONTENUS

1. PREMIÈRE ANNÉE

1.1. **Quels milieux**?

Pour des raisons méthodologiques (milieux directement observables), les milieux proches seront favorisés.

Le choix se fera en tenant compte des particularités de chaque établissement (par exemple : enfant ayant déjà réalisé un travail semblable à l'école primaire, richesse ou non du quartier, documentation, etc.).

- Le groupe classe.
- Le milieu immédiat :
 - l'école :
 - le quartier et/ou la ville et/ou la commune.
- Milieux révélateurs (milieux contrastés par rapport au milieu étudié) :
 - un autre quartier;
 - une autre ville ;
 - une commune rurale.

Au terme de la 1re année, les élèves auront les outils nécessaires à l'analyse d'autres milieux (plus éloignés dans le temps et dans l'espace) et d'une façon générale auront mis en place divers points de repère indispensables à la structuration de l'esprit.

1.2. Le groupe classe

Accueil et sensibilisation (environ deux semaines). Phase très brève, facultative, au cours de laquelle on veillera :

- à faire connaissance dans le groupe classe ;
- à insérer les élèves dans l'école pour qu'ils puissent s'y sentir « chez eux ».

1.3. Le milieu immédiat

Ce milieu immédiat contient notamment l'ÉCOLE qui en est une donnée particulièrement importante pour les élèves. L'analyse des éléments constitutifs de celle-ci (choses et personnes) s'inscrit normalement dans l'étude du milieu immédiat ainsi que la mise en évidence des relations entre éléments dans l'école, mais aussi avec le quartier, la ville ou la région.

D'autre part, l'école pourra souvent servir de terrain commode pour l'apprentissage des pratiques nécessaires à l'étude du milieu (cfr. I. 2.). Elle constitue de plus une « microsociété » dont la simplicité facilitera la recherche des éléments constitutifs et des relations (liens) entre ceux-ci. On pourra donc peut-être plus facilement y apprendre à faire une première démarche d'étude de milieu.

1.4. Les milieux révélateurs

Progressivement, pour mettre en évidence des éléments du milieu immédiat et leurs interrelations, des **comparaisons** seront effectuées avec tels ou tels aspects **de milieux révélateurs** pris dans l'espace et dans le passé.

Il s'agit d'études brèves que l'on multipliera tout au long de l'année pour et seulement en vue de:

- faire apparaître plus facilement des éléments présents dans le milieu local, mais « cachés » et donc passés inaperçus dans une première analyse;
- faire apparaître des éléments non présents dans le milieu immédiat ou d'autres types de relations;
- faire apparaître, par comparaison, le caractère relatif de tout milieu de vie ;
- y trouver un champ d'application nouveau de savoir-faire acquis dans l'étude du milieu immédiat.

Des milieux révélateurs seront choisis suivant certains critères. Ils devront :

- être contrastés par rapport au milieu étudié ;
- être tels que leur compréhension ne suppose pas la connaissance préalable ;
- ne pas faire double emploi avec les milieux étudiés en 2e année;
- être d'une approche simple et suggestive ;
- avoir fait l'objet d'une documentation facilement accessible.

RAPPEL

L'étude du milieu considère ce dernier comme un tissu d'interrelations au centre duquel se trouve l'homme.

Ce faisceau d'interrelations sera analysé en **première année** essentiellement à travers l'**étude du MILIEU IMMÉDIAT**, c'est-à-dire l'**espace proche** dans lequel se situe l'école. Ce sera, suivant la richesse du lieu, le quartier de l'école ou la ville dans laquelle se trouve l'école; certains devront étendre le milieu étudié à la région proche de l'école (ex. : cas de l'école isolée en milieu rural).

Cette étude fera apparaître entre autres les principaux éléments constitutifs du milieu

- les éléments naturels ;
- les éléments démographiques ;
- les éléments culturels : philosophiques, religieux, scientifiques, artistiques, littéraires et liés aux mentalités (échelle ou système de valeurs);
- les éléments économiques et techniques ;
- les éléments sociaux :
 - stratification sociale;
 - rôles sociaux;
 - familles;
- les éléments politiques (institutionnels);
- les relations extérieures.

Progressivement, on mettra en évidence avec les élèves les RELATIONS unissant les éléments constitutifs du milieu.

Ce jeu des interrelations sera concrétisé au fur et à mesure de la mise en évidence des éléments et des liens qui les unissent, et ce, tout au long de l'année. Pour mieux les visualiser, on pourra, par exemple, élaborer un structurogramme.

Page 12 D/1988/0279/064

2. DEUXIÈME ANNÉE

Le faisceau d'interrelations au centre duquel se trouve l'homme et qui constitue l'objet de l'étude du milieu sera analysé dans :

- des milieux de vie pris dans le temps ;
- des milieux de vie pris dans l'espace aujourd'hui.

On tiendra compte des éléments suivants dont la présence et l'impact seront fonction des milieux abordés :

- les éléments naturels :
- les éléments démographiques ;
- les éléments culturels : philosophiques, religieux, scientifiques, artistiques, littéraires et liés aux mentalités (échelle ou système de valeurs);
- les éléments économiques et techniques ;
- les éléments sociaux :
 - stratification sociale,
 - rôles sociaux,
 - famille;
- les éléments politiques (institutionnels);
- les relations extérieures.

Parmi ces éléments, on veillera à ce que soient explicitement abordés et étudiés au moins une fois les aspects suivants :

- les facteurs de développement, de stagnation ou de déclin sociaux, économiques, culturels, etc.;
- la manière dont les besoins des populations sont plus ou moins satisfaits par les biens produits ou échangés;
- le rôle des différentes classes sociales (niveaux et modes de vie).

2.1. Les milieux choisis dans l'espace

2.1.1. Objectifs spécifiques

Les milieux choisis dans l'espace devront répondre aux principes d'extension et de l'utilisation de l'espace qui feront percevoir :

- la coexistence actuelle de milieux différents (en relation ou non);
- les ensembles significatifs constituant autant de réponses apportées par l'homme en fonction de ses besoins et des « défis » auxquels il est confronté.

L'analyse des milieux s'attachera à mettre en évidence leurs caractères originaux, enrichissant ainsi par **comparaison** la connaissance du milieu local abordé en première année. De cette comparaison et de celle des milieux entre eux ressortiront des constantes dans les rapports que l'homme entretient avec son milieu : déterminations plus ou moins marquées de la part du milieu physique (facteurs tels que le sol, le climat, le relief, etc.), rapports influencés par des particularités dans les domaines social, économique, démographique, politique, etc.

2.1.2. Aspects méthodologiques spécifiques

L'étude des milieux choisis dans l'espace permettra :

- d'appliquer les méthodes de recherche (grilles) mises au point en première année lors de l'approche du milieu local;
- de percevoir les réseaux de relations spatiales derrière les apparences des faits étudiés ;

- de décrire des faits avec le vocabulaire approprié;
- de trouver, après abstraction des détails, ce qui apparente entre elles des séries de faits (invariants).

Comme celle des milieux pris dans le passé, l'approche des milieux choisis dans l'espace intégrera un maximum de composantes, compte tenu évidemment de l'âge et donc des possibilités des élèves.

Chaque milieu sera localisé soigneusement sur cartes. On décrira son environnement (site, situation) et les éléments humains (habitat, activités) qui s'y manifestent. On fera apparaître les **interactions** liant les phénomènes entre eux et permettant au moins une amorce d'explication de ceux-ci.

Devra apparaître au moins une fois en contraste avec, le milieu local, chacun des éléments dominants cités ci-après :

- climat;
- site : relief, hydrographie, sol et sous-sol ;
- situation (où l'échange est essentiel) : contact avec la mer, grande voie de communication ;
- facteurs humains :
 - mode de vie,
 - type d'habitat,
 - type d'activités économiques (commerce, agriculture, industrie),
 - · facteurs démographiques.

2.1.3. Contenu

On se limitera à 3 ou 4 milieux. Ceux-ci devront être choisis de manière à rencontrer les critères de choix énoncés ci-dessus (voir 2.1.2., 3e point) et à avoir abordé :

- un milieu rural;
- un milieu urbain;
- un milieu industriel actuel;
- et un milieu d'échange (port, ville dont la vie économique est née et/ou s'est développée grâce à une voie de communication).

N.B. Il est évident que l'étude d'un même espace peut permettre d'aborder simultanément plusieurs des milieux énumérés ci-dessus (exemple : milieu urbain et milieu industriel actuel).

Ces milieux seront très limités spatialement (étude de tel passage ou de tel village ou de tel cas). Plutôt que de généraliser, on approfondira l'approche de manière à faire saisir le plus concrètement possible les **interactions** des différents éléments et à faire percevoir celles qui dominent. Il est évident que le temps imparti et les objectifs du cours exigent que l'on se limite aux **facteurs dominants**.

2.2. Les milieux choisis dans le temps

2.2.1. Objectifs spécifiques

Les milieux de vie jadis doivent faire percevoir par les élèves :

- la structure des temps linéaire et cyclique : concrètement, cela passe par la réalisation de schémas (lignes du temps, etc.) où les élèves peuvent « accrocher » ensuite tout ce qu'ils apprennent;
- l'évolution dans une région bien déterminée, c'est-à-dire la découverte d'un enchaînement de stades successifs dans le temps, les uns rapides, les autres plus lents (enchaînement fait de progrès, mais aussi de reculs ou de stagnations);

Page 14 D/1988/0279/064

- la notion de civilisation, c'est-à-dire, à ce niveau, la constatation de l'interférence de divers facteurs qui, à un moment donné, assurent une communauté de pensée et de modes de vie à des groupes humains;
- la diversité des solutions trouvées par l'homme, dans le temps, pour répondre à ses besoins et à ses préoccupations, tout en montrant les influences pesant sur les choix aboutissant aux modes de vie observés.

2.2.2. Aspects méthodologiques spécifiques

Les milieux pris dans le temps seront **analysés en fonction du présent**. On montrera que l'ÉVOLUTION dans le temps est nécessaire pour « déchiffrer » le présent, pour expliquer la société actuelle, sa mentalité, ses conceptions sociales, économiques, artistiques, etc., ce qui suppose :

- qu'on partira autant que possible des indices du passé découverts au cours de l'observation des milieux actuels abordés en 1re année;
- un va-et-vient entre les milieux du passé et les constatations faites en 1re année sur base de l'observation des milieux actuels, ainsi que celles faites dans cette deuxième année par l'analyse des milieux actuels pris dans l'espace. Ce va-et-vient permettra de saisir, par comparaison, les différences et les permanences, et de souligner les acquis durables du passé.

2.2.3. Contenu

Il se limitera à 3 à 5 cas au total, à choisir parmi les milieux de vie renseignés ci-dessous :

- un milieu pris dans l'Égypte antique ;
- un milieu pris en Grèce antique ;
- un milieu pris dans le cadre de la romanisation de nos régions ;
- un milieu pris dans la société rurale du Moyen Âge (seigneurie, etc.);
- un milieu relatif à la société urbaine du Moyen Âge (ville médiévale proche);
- l'expansion d'un centre commercial et financier au 16e siècle ;
- un milieu transformé par l'industrialisation aux 19e et 20e siècles.

CHAPITRE IV: ÉVALUATION

L'évaluation devra s'efforcer de vérifier l'acquisition des différentes aptitudes pour répondre à l'esprit du cours, à ses objectifs, à ses principes, à ses facettes et ses contenus (cfr. Introduction, chapitres I, II et III).

À chaque étape, le professeur **exprimera nettement les objectifs recherchés** et, dans la mesure du possible, ce sera avec les élèves qu'il fixera et évaluera le « savoir-faire ». Ceux-ci devront être **formulés en termes de comportement observable**.

Il s'agira d'exiger plus qu'une simple reproduction d'éléments enseignés et d'arriver à une réelle assimilation de ceux-ci.

- Dans ce but, on mettra les élèves en condition d'expérience : des contrôles porteront sur l'établissement de comparaisons simples, non réalisées explicitement au cours et sur des approches d'autres milieux.
- L'évaluation portera moins sur un contenu que sur la capacité d'observer, de figurer des facteurs relevés, de constituer une ligne du temps, de relever un plan, d'utiliser les rudiments de critique historique acquis, etc. Le plus indiqué sera donc, pour évaluer l'élève, de lui donner à faire des observations, des figurations, etc. dans un milieu non étudié.
- On veillera à contrôler tout ce qui permettra à l'élève des acquisitions ultérieures, qu'il s'agisse d'un vocabulaire précis, de cadre (spatial, temporel) et de technique de travail.
 Ces acquis doivent être stables; pour cela, ils doivent être utilisés et/ou contrôlés régulièrement (jusque et y compris en 2e année).

Le professeur sera donc attentif à garder des « terrains » pour l'évaluation : un quartier non étudié, telle diapositive, tel ensemble de documents, sur lequel un travail pourra être proposé aux élèves en guise d'évaluation.

Page 16 D/1988/0279/064